Boutique en ligne et Vente Distribution Solstis-Conditions Générales de Vente

votre expert photovoltaïque depuis plus de 25 ans

1. Champ d'application

Les présentes conditions générales de vente (ci-après les « **CGV** ») s'appliquent à toutes les commandes passées et contrats conclus (ci-après la « **Commande** ») sur la boutique en ligne de Solstis SA (ci-après la « **Boutique**), et également pour des commandes passées directement chez Solstis SA, par d'autres voies que via la boutique en ligne.

Solstis SA se réserve le droit de modifier les présentes CGV à tout moment. La version des CGV en vigueur au moment de la Commande est déterminante. Elle ne peut pas être modifiée de manière unilatérale pour la Commande en question. Les éventuelles conditions générales des utilisateurs de la Boutique et pour des commandes passées chez Solstis SA non via le Webshop (ci-après les « **Clients** ») présentent uniquement un caractère contraignant pour Solstis SA si cette dernière communique expressément son accord par écrit.

Les conditions générales de Solstis SA s'appliquent pour le surplus. En cas de contradictions ou de divergences entre les présentes CGV et les conditions générales de Solstis SA, les présentes CGV s'appliquent.

2. Boutique et portail web

Pour créer un compte client sur la Boutique, le Client doit fournir à Solstis SA les informations et les justificatifs demandés, y compris notamment la preuve de l'activité commerciale ou indépendante du Client. Le Client est tenu de fournir des informations véridiques et complètes, et d'informer immédiatement Solstis SA de tout changement.

Le Client n'a aucun droit à la création d'un compte client sur la Boutique. Solstis SA peut refuser l'enregistrement d'un Client ou résilier un compte client existant à tout moment et à son entière discrétion, notamment lorsque le Client manque gravement à ses obligations contractuelles. Les Commandes passées sur la Boutique ne sont, en principe, pas affectées par une éventuelle résiliation et sont traitées conformément aux règles en vigueur au moment de la Commande. Solstis SA peut toutefois exiger à tout moment un paiement anticipé du Client. Solstis SA est, de surcroît, en droit de résilier des Commandes en cours pour des raisons valables, sans que cela ne donne droit à des prétentions du Client à l'encontre de Solstis SA.

Les données et autres valeurs associées aux produits disponibles sur la Boutique (en particulier les composants solaires) sont retranscrites par Solstis SA sur la base des informations communiquées par le fabricant ou le fournisseur des produits concernés. Dans toute la mesure autorisée par la loi, Solstis SA décline toute responsabilité en cas d'inexactitude des données et autres valeurs précitées (en particulier pour ce qui concerne les composants solaires), ainsi que pour les dommages qui résulteraient de données ou d'autres valeurs incorrectes. Ceci concerne, notamment, les dommages indirects, médiats ou consécutifs aux défauts subis par le Client, tels qu'un manque à gagner, des économies non réalisée, une perte de production, une perte d'utilisation, une perte de rendement, des coûts de réparation excédant les coûts de remplacement du produit, des frais de recherche des causes du dommage et d'expertise, des dommages à l'image, des dommages de responsabilité civile, des dommages liés à des poursuites judiciaires, des dommages causés à d'autres biens, des prétentions de tiers, etc.

Solstis SA exploite la Boutique à son entière discrétion, et se réserve le droit de la modifier ou de l'interrompre à tout moment, sans que cela ne donne droit à des prétentions du Client à l'encontre de Solstis SA.

Le Client s'engage à ne pas faire d'utilisation abusive de la Boutique et du portail web, à respecter toutes les lois en vigueur au moment de l'utilisation de la Boutique et à ne pas porter atteinte aux droits de tiers. Il est notamment interdit d'utiliser des programmes, des fonctions de programme ou des dispositifs techniques équivalents permettant d'utiliser le compte du Client en contournant l'interface utilisateur (p. ex. par le biais de scripts, de robots ou d'automatismes de postage), de procéder à des cyberattaques de quelque nature que ce soit sur le réseau de Solstis SA ou sur le portail web (p. ex. tentatives de piratage, attaques par force brute, etc.), ainsi que de charger des données/programmes nuisibles (p. ex. programmes de virus, chevaux de Troie, logiciels espions, etc.) ou d'utiliser la Boutique de manière à influencer négativement la disponibilité de la Boutique et du portail web pour d'autres Clients.

3. Conclusion du contrat, étendue de l'obligation de livraison et limitation des annulations

L'offre de produits sur la Boutique s'adresse exclusivement aux Clients qui ont leur domicile ou leur siège en Suisse. Les produits ne sont livrés qu'à des adresses situées en Suisse.

L'offre est valable tant que les produits peuvent être trouvés sur la Boutique, et ce dans la limite des stocks disponibles. Des modifications de prix et d'assortiment sont possibles à tout moment et à l'entière discrétion de Solstis SA.

Si aucune période de validité n'est indiquée, les offres de produits sur la Boutique ne sont pas contractuelles. Les brochures, les fiches techniques et les listes de prix n'ont aucun caractère contraignant. Les présentations de produits sur la Boutique ne constituent pas des offres de vente fermes. Les documents inclus avec l'offre, tels que les illustrations, les dessins et les informations relatives aux dimensions et au poids, sont

Solstis SA
distribution@solstis.ch
+41 79 652 55 06

Canton de Vaud
Rue de Sébeillon 9b
1004 Lausanne
T +41 21 620 03 50

Votre distributeur Solaire

Spécialiste du **solaire photovoltaïque** depuis plus de 25 ans

Solstis est une des entreprises avec le plus d'expérience dans le photovoltaïque en Suisse.

Gagnez du temps en travaillant avec un partenaire fiable.

WEBSHOP

donnés uniquement à titre indicatif et approximatif, et n'ont aucun caractère contraignant.

La description détaillée des spécifications contenues l'offre ainsi que la confirmation de la Commande définissent de manière exhaustive et définitive les caractéristiques de l'objet de la livraison. Les déclarations publiques effectuées par le fabricant, ses auxiliaires ou des tiers (telles que les représentations des propriétés du produit dans les médias publics) ne sont pas considérées comme une description de l'objet de la livraison et ne peuvent en aucun cas modifier ou compléter la description des spécifications contenues dans l'offre. Tout accord ou clause contractuelle divergeant de la confirmation de Commande, ainsi que tout accord accessoire, garantie ou autre engagement émanant de représentants ou de collaborateurs de Solstis SA, ne sont valables que s'ils ont été confirmés par écrit par Solstis SA.

Les prestations complémentaires, telles que les travaux en régie, le stockage, les travaux d'entretien, le nettoyage, la déconstruction, le service de vérification, ainsi que les taxes d'élimination et de recyclage, ne sont pas comprises dans le prix et doivent faire l'objet d'un contrat et d'un paiement séparés.

La Commande passée par le Client sur la Boutique est ferme et définitive. Elle est considérée comme acceptée et donne lieu à la conclusion d'un contrat dès que Solstis SA confirme la Commande par courriel. Si la confirmation de Commande envoyée par Solstis SA diffère de la Commande passée par le Client, le contenu de la confirmation de Commande est considéré comme accepté par le Client, sauf si ce dernier s'y oppose par courriel dans un délai de 24 heures suivant la réception de la confirmation de Commande.

Les Commandes confirmées par courriel par Solstis SA sont définitives et irrévocables. Toute demande d'annulation d'une Commande par le Client doit être adressée par écrit à Solstis SA, qui se réserve le droit de l'accepter ou de la refuser à sa libre et entière discrétion.

4. Confidentialité

Solstis SA détient les droits de propriété intellectuelle (notamment les droits d'auteur) sur ses plans, dessins, illustrations, calculs, logiciels développés (*softwares*) et autres informations confidentielles (ci-après les « **Informations Confidentielles** »), y compris l'ensemble des Informations Confidentielles transmises par voie électronique. Le Client s'engage à traiter les Informations Confidentielles de manière strictement confidentielle et à ne pas les divulguer à des tiers sans l'accord préalable écrit de Solstis SA. Au besoin, le Client est tenu de reporter cette obligation de confidentialité sur ses collaborateurs et tout tiers avec lequel il traite.

L'obligation de confidentialité précitée reste en vigueur après la fin de la relation contractuelle et s'applique indépendamment du fait que les Informations Confidentielles aient été explicitement désignées comme telles par Solstis SA.

5. Prix

Les prix indiqués dans les catalogues et les offres pour lesquelles aucune période de validité n'est spécifiée sont donnés à titre indicatif et ne sont pas contractuels. Les prix applicables sont ceux mentionnés dans la confirmation de Commande transmise par Solstis SA, sous réserve des dispositions suivantes.

Sauf accord écrit contraire, les prix s'entendent emballage compris (hors palettes Euro, EPAL) et hors frais de transport, TAR, taxe INOBAT et assurance. Les palettes Euro (EPAL) restent la propriété du transporteur et doivent lui être restituées.

Tous les prix indiqués dans les offres et les contrats conclus entre le Client et Solstis SA sont nets, sans déduction d'escompte, et exprimés dans la devise spécifiée. Les impôts et les taxes perçus sur la conclusion ou l'exécution des contrats, ainsi que leur hausse, sont à la charge du Client et ne sont pas inclus dans les prix.

Solstis SA se réserve le droit de modifier les prix sans préavis en cas de renchérissement ou d'augmentation de prix (p. ex. en raison de problèmes dans la chaîne d'approvisionnement, d'augmentations de prix par les sous-traitants ou d'autres circonstances extraordinaires). Solstis SA se réserve également le droit de procéder à des ajustements de prix en raison d'erreurs sur les factures, les listes de prix, les bons de livraison, les confirmations de Commande et les offres.

6. Paiement

La livraison des produits commandés sur la Boutique s'effectue, en principe, contre paiement d'avance et après réception du paiement intégral du Client. D'autres conditions de paiement peuvent être convenues dans la confirmation de Commande transmise par Solstis SA. Toute modification ultérieure des conditions de paiement n'est valable que si elle est effectuée par écrit (un courriel étant suffisant). Même si d'autres conditions de paiement ont été convenues, Solstis SA est en droit d'exiger à tout moment des acomptes et des paiements d'avance du Client. Ceci s'applique, en particulier, si des circonstances mettent en question la solvabilité du Client.

Dans le cadre du paiement d'avance ou des acomptes convenus, le prix est exigible avant la livraison du produit, et ce à la date fixée dans la confirmation de Commande/l'offre ou la facture d'acompte.

Les délais de paiement sont considérés comme des dates d'échéance, ce qui signifie que le Client est en demeure à l'expiration de ce délai, sans autre rappel, et qu'il doit à Solstis SA un intérêt moratoire de 5% par an ainsi que tous les frais de recouvrement.

Les paiements du Client sont effectués exclusivement par voie électronique. Les paiements par lettre de change, par chèque ou en espèces ne sont, en particulier, pas autorisés.

Si des circonstances qui mettent en question la solvabilité du Client sont connues, toutes les obligations de paiement du Client deviennent exigibles immédiatement.

En cas de retard de paiement du Client, Solstis SA est autorisée à cesser l'intégralité des prestations de toutes les Commandes en cours jusqu'au versement de tous les montants facturés impayés, sans indemnisation, et/ou à exécuter uniquement les prestations moyennant paiement en avance ou apport de garanties, et/ou à affecter les acomptes reçus à toutes factures ouvertes (y compris sur d'autres commandes). Solstis SA est également en droit de récupérer les produits livrés aux frais du Client, sans devoir résilier le contrat. Les autres droits éventuellement conférés par la loi à Solstis SA demeurent expressément réservés.

En cas de retard de paiement du Client, Solstis SA est également en droit de résilier le contrat sans indemnisation, en fixant un délai de paiement supplémentaire de 10 jours. Les prestations fournies par Solstis SA pendant ledit délai doivent être réglées dans leur intégralité. Le Client prend en charge l'intégralité des coûts occasionnés par le retard de paiement.

Solstis SA

distribution@solstis.ch
+41 79 652 55 06

Canton de Vaud

Rue de Sébeillon 9b
1004 Lausanne
T +41 21 620 03 50

Votre distributeur Solaire

Spécialiste du **solaire photovoltaïque** depuis plus de 25 ans

Solstis est une des entreprises avec le plus d'expérience dans le photovoltaïque en Suisse.

Gagnez du temps en travaillant avec un partenaire fiable.

Le droit du Client de compenser des paiements avec des contre-prétentions à l'encontre de Solstis SA est uniquement autorisé lorsque les contre-prétentions ne sont pas contestées par Solstis SA ou si elles ont été constatées judiciairement. Le droit de rétention du Client en lien avec des prétentions contestées par Solstis SA est exclu. Dans tous les cas, le Client ne peut exercer un droit de compensation, un droit de rétention ou faire valoir une exception d'inexécution que dans le cadre de la Commande concernée, sans possibilité de se référer à une autre Commande ou à un autre rapport contractuel ou juridique de quelque nature que ce soit avec Solstis SA.

7. Réserve de propriété et cession de créances futures

Les produits commandés sur la Boutique demeurent la propriété de Solstis SA jusqu'au paiement intégral du prix de vente par le Client. Le Client s'engage à apporter toute l'assistance nécessaire à une inscription valide au registre des pactes de réserve de propriété et à fournir, à première demande de Solstis SA, l'intégralité des informations et explications requises dans ce contexte.

Les revendeurs sont autorisés à vendre à leur propre nom les produits soumis à une réserve de propriété, dans le cours ordinaire des affaires. Le revendeur accepte par avance de céder à Solstis SA l'ensemble des droits découlant de la revente des produits concernés. Les créances découlant de la revente sont immédiatement cédées à Solstis SA, qui accepte cette cession.

En cas de vente de produits soumis à une réserve de propriété après traitement ou en combinaison avec d'autres produits dont Solstis SA n'est pas propriétaire, la cession de créances porte sur le montant hors taxes de la facture des produits soumis à la réserve de propriété (valeur à neuf).

Le revendeur est autorisé à recouvrer les créances cédées tant et aussi longtemps qu'il respecte ses obligations de paiement envers Solstis SA. Le revendeur s'engage à faire valoir la réserve de propriété à l'égard de ses propres clients ou acquéreurs jusqu'au paiement intégral du prix des produits à Solstis SA.

Le Client n'est pas autorisé à mettre en gage / nantir ou à céder à titre de garantie les produits soumis à une réserve de propriété de Solstis SA. Le Client est tenu d'informer Solstis SA sans délai de toute tentative d'accès de tiers aux produits soumis à une réserve de propriété. Les frais engagés pour supprimer l'accès de tiers aux produits soumis à une réserve de propriété sont à la charge du Client, sauf si ces frais sont pris en charge par des tiers.

8. Exécution, livraison et transfert des risques

Sauf disposition contraire, le lieu d'exécution est l'endroit où les prestations de conseil, la livraison ou le montage des produits commandés sur la Boutique ont lieu.

La livraison ou l'expédition des produits est effectuée selon les règles DAP (*delivery at place*) des Incoterms 2020. Solstis SA est habilitée à déterminer le mode d'expédition (y compris l'entreprise de transport, la voie d'acheminement, le type d'emballage, etc.), ainsi que le type d'assurance. Tout autre accord mentionné dans la confirmation de Commande est expressément réservé. Le cas échéant, le Client est tenu de communiquer le mode d'expédition et le type d'assurance souhaités au plus tard lorsqu'il passe sa Commande sur la Boutique. Dans le cas où le Client retire les produits dans un entrepôt de Solstis SA, les règles EXW (*ex works*) selon les Incoterms 2020 s'appliquent. Le moment du transfert des risques relatifs aux produits est régi par les Incoterms 2020.

Si aucun délai de livraison spécifique n'est convenu dans le cas d'une livraison soumise aux règles EXW (*ex works*) selon les Incoterms 2020, le Client doit retirer sans délai les produits dès qu'ils sont prêt à être expédiés. Dans le cas contraire, Solstis SA est en droit d'expédier les produits aux frais et risques du Client, ou de les stocker à sa libre et entière discrétion et de facturer les frais de stockage au Client à partir du troisième jour suivant la date à laquelle les produits étaient prêts à être retirés. Ces frais sont calculés de manière forfaitaire en fonction du nombre de palettes de produits non réceptionnés, à raison de CHF 10.- par palette et par jour.

Si Solstis SA rencontre des difficultés dans l'exécution de son obligation de livraison pour des raisons de force majeure, telles qu'une guerre, une émeute, un incendie, une inondation, une épidémie ou une pandémie, des mesures gouvernementales, une grève, un lock-out ou des perturbations d'exploitation chez Solstis SA ou chez un fournisseur ou un sous-traitant, y compris des retards dans le transport ou une livraison retardée ou incorrecte des produits, ou dans le cas de produits arrivés endommagés chez Solstis SA et donc non revendables, le délai de livraison sera prolongé de manière raisonnable. Si la livraison ultérieure des produits devient impossible ou déraisonnable pour Solstis SA en raison d'un ou plusieurs cas de force majeure, Solstis SA est en droit de résilier tout ou partie du contrat avec le Client sans indemnité supplémentaire de quelque nature que ce soit.

Le Client autorise Solstis SA à faire appel, à sa libre et entière discrétion, à des auxiliaires pour l'exécution de la Commande. Solstis SA décline toute responsabilité quant aux activités de ses auxiliaires, sauf pour ce qui a trait à leur sélection et leur instruction appropriées.

Les délais de livraison indiqués par Solstis SA sont toujours soumis à la condition que les fournisseurs ou sous-traitants de Solstis SA respectent leurs propres délais de livraison. Solstis SA ne saurait être tenue responsable des retards de livraisons causés par ses fournisseurs ou sous-traitants. En cas de retard de livraison, le Client doit accorder par écrit un délai supplémentaire raisonnable à Solstis SA. Les délais mentionnés dans la confirmation de Commande ne sont pas considérés comme fixes, sauf si un accord exprès a été conclu à cet effet. Les délais de livraison indiqués par Solstis SA sont, en outre, toujours soumis à la condition que le transporteur retenu livre les produits à temps. Solstis SA ne saurait être tenue responsable des coûts supplémentaires et/ou des dommages causés par le transporteur en raison d'un retard de livraison.

En cas de retard de livraison de la part de Solstis SA, il est présumé que le Client a toujours l'intention de recevoir les produits. Toute demande de dommages-intérêts pour livraison tardive ou remplacement des produits est exclue.

Si aucun délai de livraison fixe n'a été convenu avec le Client, Solstis SA se réserve le droit d'effectuer des livraisons et des prestations partielles, à moins que Solstis SA reconnaisse que les livraisons et/ou prestations partielles ne présentent aucun intérêt pour le Client. Si un report des dates de livraison est convenu à la demande du Client, Solstis SA est en droit d'exiger le paiement intégral de la Commande à la date de livraison initialement prévue.

9. Commandes sur demande et retard

Les commandes sur demande doivent être entièrement réceptionnées par le Client dans un délai conformément à ce qui a été convenu. Les produits qui ne sont pas encore réceptionnés après l'expiration du délai précité seront livrés et facturés après notification ou éliminés aux frais du Client.

Solstis SA

distribution@solstis.ch
+41 79 652 55 06

Canton de Vaud

Rue de Sébeillon 9b
1004 Lausanne
T +41 21 620 03 50

Si le Client n'a pas entièrement réceptionné les produits dans l'entrepôt de Solstis SA dans le délai convenu, Solstis SA est en droit de facturer des frais de stockage et de financement à partir de la deuxième semaine suivant l'expiration du délai de livraison. Les frais de stockage et de financement sont calculés de manière forfaitaire en fonction du poids et dimensions des produits sous colisages non réceptionnés et seront chiffrés selon les coûts donnés par la société de transport, pour chaque jour stocké. Les frais de stockage et de financement couvrent les coûts de liquidité et d'espace de stockage supplémentaires générés par le paiement tardif et le stockage prolongé des produits.

En cas de défaut de prise de livraison, le risque de détérioration ou de perte fortuite est transféré au Client. Les autres droits contractuels et légaux demeurent expressément réservés.

10. Retour des produits

Les Commandes confirmées par courriel par Solstis SA étant définitives et irrévocables, le retour des produits commandés et livrés n'est autorisé qu'à titre exceptionnel, avec l'accord Solstis SA qui pourra refuser un retour à sa libre et entière discrétion. Le retour de produits commandés et livrés n'est possible que si le Client dispose des documents et autres justificatifs contractuels liés à la Commande concernée.

En cas de retour de produits les frais de transport, d'emballage et d'assurance sont à la charge du Client. Les risques relatifs aux produits demeurent chez le Client jusqu'à la réception effective des produits retournés par Solstis SA.

Les produits doivent être retournés dans leur état et dans leur emballage d'origine, sous forme d'unités d'emballage complètes et de manière appropriée pour le transport. Les retours de produits non annoncés et/ou non autorisés seront renvoyés par Solstis SA aux frais du Client. Dans le cas de retours de produits non annoncés et/ou non autorisés, les risques relatifs aux produits demeurent intégralement chez le Client.

11. Inspection, avis des défauts, étendue de la garantie et limitation de responsabilité

Inspection et avis des défauts :

Le Client doit inspecter les produits dès leur réception. S'il constate des dommages apparents (liés au transport) avant de signer le bon de livraison (électronique), il doit émettre une réserve sur ce dernier. En cas de livraison erronée, le Client doit immédiatement aviser Solstis SA et est tenu de manipuler les produits concernés avec soin, de les conserver dans leur emballage d'origine et de ne pas les endommager (p. ex. en les laissant sous la pluie ou en leur infligeant des rayures). En cas de livraison incomplète des produits ou de livraison de produits endommagés, le Client doit aviser immédiatement Solstis SA par email à l'adresse suivante : [distribution@solstis.ch].

Tout avis des défauts autre que ceux mentionnés ci-dessus doit être faite par écrit ou par le formulaire de réclamation disponible sur la Boutique dans un délai maximum de 7 jours ouvrables suivant la réception des produits. En cas de défauts cachés, un avis détaillé des défauts doit être notifié immédiatement après la découverte des défauts (soit dans un délai de 7 jours ouvrables au maximum). Si le Client ne respecte pas les délais d'avis pour les défauts, il perd définitivement tous ses droits relatifs à la garantie (péremption).

Si le Client ne permet pas à Solstis SA de constater immédiatement le défaut et s'il ne fournit pas, sans délai et sur demande, les produits ou les échantillons et les pièces concernés, Solstis SA est en droit de refuser l'exécution des droits du Client à la garantie jusqu'à l'examen du produit. La présente disposition ne s'applique toutefois pas lorsque la possibilité de procéder à un examen est empêchée par des circonstances dont le Client n'est pas responsable.

Si le Client avise Solstis SA d'un défaut qui n'est pas avéré, Solstis SA est en droit de demander le remboursement de ses dépenses internes et externes en lien avec l'ouverture de la procédure.

Durée de la garantie et cession de la garantie fabricant :

Les garanties du fabricant lient exclusivement les fabricants et autres fournisseurs à l'exclusion de Solstis SA. Cependant, Solstis SA cède au Client les droits de garantie d'usine et de fabrique dont elle est elle-même titulaire à l'endroit des fabricants sur les produits livrés ou installés. Moyennant cette cession, Solstis SA est libérée de toute garantie sur les produits livrés. Même en cas de faillite ou de disparition du fabricant, le co-contractant ne peut pas se retourner contre Solstis SA.

Dans tous les cas, la garantie est limitée à 2 ans maximum à compter de la date d'expédition des produits ou de la livraison de l'ouvrage et de la prestation de service (p. ex. conseils, planification, etc.).

Etendue de la garantie :

Les indications fournies par le Client concernant les conditions sur le site de livraison (y compris la statique du bâtiment) sont considérées comme correctes par Solstis SA et sont utilisées comme valeurs indicatives pour l'établissement des documents de planification ainsi que pour les conseils et l'assistance. Le Client est tenu d'informer Solstis SA en temps utile si des éléments particuliers doivent être pris en compte sur le site de livraison (y compris en lien avec la statique bâtiment). Le Client est responsable de la vérification technique de la faisabilité effective sur site ainsi que du montage et de l'entretien corrects des produits. Le Client doit effectuer et documenter un test de fonctionnement avant le montage, la livraison ultérieure des produits, etc. Solstis SA n'assume aucune responsabilité pour les dommages qui auraient pu être évités si un test de fonctionnement avait été effectué au préalable.

S'agissant des produits qui sont vendus en tant que matériel déclassé, le Client ne peut prétendre à aucune exécution ultérieure et/ou garantie pour les défauts.

En plus de l'ensemble des limitations de responsabilité susmentionnées, la garantie et la responsabilité de Solstis SA est exclue dans les cas suivants : l'utilisation des produits contraire à leur destination ou leur usage, l'usure naturelle, les dommages causés par une manipulation incorrecte ou inadéquate, l'utilisation excessive, l'utilisation de moyens d'exploitation inadaptés, le non-respect des manuels d'utilisation, les dommages liés à l'érosion, la corrosion ou la cavitation, ainsi que la perte ou les dommages résultant d'un cas de force majeur, tel qu'une guerre, une émeute, un incendie, une inondation, une épidémie ou une pandémie, une grève ou une interruption de travail, des mesures gouvernementales, des retards de transport ou l'incapacité à obtenir la main-d'œuvre ou les matériaux nécessaires à partir des sources habituelles. Cette disposition s'applique également aux dommages causés par toute modification ou réparation des produits effectuée par le Client ou par des tiers non mandatés par Solstis SA.

Solstis SA

distribution@solstis.ch
+41 79 652 55 06

Canton de Vaud

Rue de Sébeillon 9b
1004 Lausanne
T +41 21 620 03 50

Limitation de responsabilité :

La responsabilité de Solstis SA à l'égard du Client est exclue dans toute la mesure permise par la loi. Cela s'applique, notamment, aux dommages indirects, médiats ou consécutifs aux défauts subis par le Client, tels qu'un manque à gagner, des économies non réalisées, une perte de production, une perte d'utilisation, une perte de rendement, des coûts de réparation excédant les coûts de remplacement du produit, des frais de recherche des causes du dommage et d'expertise, des dommages à l'image, des dommages de responsabilité civile, des dommages liés à des poursuites judiciaires, des dommages causés à d'autres biens, des prétentions de tiers, etc.

En plus de l'ensemble des limitations de responsabilité susmentionnées, Solstis SA et ses auxiliaires ne sauraient être tenus responsables des dommages causés par la violation d'obligations contractuelles accessoires, des erreurs de conseil, des actes illicites, une violation fautive de l'obligation de réparation ou de remplacement, ou pour toute autre raison juridique, en particulier si ces dommages n'affectent pas directement l'objet de la livraison lui-même.

12. Droits de propriété intellectuelle et réclamations de tiers

Solstis SA ne garantit qu'en Suisse et dans la mesure décrite à la présente clause 12, que les produits livrés ne violent pas des droits de propriété industrielle ou intellectuelle de tiers (tels que des droits d'auteur, par exemple) (ci-après les « **Droits de Propriété Intellectuelle** »). En cas de réclamations justifiées de tiers concernant des Droits de Propriété Intellectuelle, Solstis SA peut, à sa libre et entière discrétion, soit obtenir les droits d'utilisation nécessaires, soit modifier les produits livrés de manière à ce qu'ils ne violent plus ces droits, soit remplacer les produits livrés par des produits équivalents. Si cela s'avère impossible pour Solstis SA avec des moyens raisonnables, Solstis SA est en droit de résilier la Commande contre remboursement du prix versé par le Client. En présence d'une réclamation de tiers, le Client n'a pas droit au remboursement des dépenses inutiles ou d'autres frais et dommages.

La garantie donnée par Solstis SA à la présente clause 12 est limitée à 2 ans à compter de la date de livraison. Aucune garantie n'est accordée par Solstis SA si le Client est lui-même responsable de la violation de Droits de Propriété Intellectuelle ou si la violation de Droits de Propriété Intellectuelle est causée par une utilisation des produits non prévisible par Solstis SA, une modification des produits par le Client, ou une utilisation avec des produits qui n'ont pas été fournis par Solstis SA.

La garantie accordée par Solstis SA à la présente clause 12 est exclue dans toute la mesure permise par la loi. Le Client n'a donc pas de droits ou de prétentions plus étendus ou différents à l'encontre de Solstis SA que ceux décrits à la présente clause 12. De plus, les limitations de responsabilité énoncées à la clause 11 s'appliquent à la garantie décrite à la présente clause 12.

13. Contrôle des exportations

En cas de transmission des produits à des tiers, le Client est tenu de respecter l'ensemble des règles nationales et internationales en vigueur en matière de contrôle des exportations, d'embargos et de sanctions. Le Client est responsable de veiller à ce que l'utilisation et la transmission éventuelle des produits livrés par Solstis SA ne servent pas à des fins militaires ou d'armement interdites ou soumises à autorisation. L'obtention préalable des autorisations nécessaires reste réservée.

Le Client s'engage à indemniser intégralement Solstis SA et à la dégager de toute responsabilité en cas de violation des règles susmentionnées, ainsi qu'à indemniser Solstis SA pour tous les dommages directs et indirects/médiats qui en résulteraient.

14. Protection des données et accès à la Boutique

Solstis SA s'engage à respecter les dispositions en vigueur en matière de protection des données. Le Client accepte que son nom, son adresse et les données qu'il a saisies sur Boutique ou dans toute autre demande soient enregistrés. Ces données sont traitées à des fins d'exécution de la Commande.

Sauf avis contraire écrit de la part du Client, Solstis SA est autorisée à utiliser des photos de l'installation du Client à des fins de référence. Solstis SA veillera à ce que les personnes, les numéros d'immatriculation et de maison ou les inscriptions ne soient pas visibles sur les photos concernées, sauf accord préalable du Client ou de son client final. La personne concernée peut également interdire l'utilisation des photos à tout moment en adressant une notification écrite à Solstis SA. Si ladite notification est envoyée après la publication des photos sur le site web de Solstis SA, Solstis SA supprimera les images dans les plus brefs délais. Cependant, une fois les photos publiées sur le site web de Solstis SA, Solstis SA ne peut garantir que les images ne continuent pas d'être disponibles sur d'autres sites web ou dans des moteurs de recherche.

Les Clients titulaires d'un compte sur la Boutique sont eux-mêmes responsables de veiller à ce que seules les personnes autorisées aient accès à la Boutique. Ils doivent également informer Solstis SA du départ d'un ou de plusieurs collaborateurs et demander de bloquer l'accès au(x) compte(s) de la Boutique concernés. L'accès au(x) compte(s) sera alors désactivé par Solstis SA.

Le Client est tenu de garder ses données d'accès confidentielles et de les protéger contre tout accès par des personnes non autorisées. Solstis SA décline toute responsabilité pour les dommages directs, indirects ou consécutifs résultant de l'accès par des anciens employés du Client ou d'autres personnes non autorisées à accéder au(x) compte(s) du Client.

Le Client reconnaît et accepte que la correspondance échangée via l'adresse e-mail qu'il a fournie à Solstis SA est juridiquement contraignante, même si l'adresse e-mail en question n'est pas cryptée. Le Client s'engage à être joignable à cette adresse e-mail et à la mettre à jour en cas de changement. Les comptes inactifs sur la Boutique peuvent être réactivés sur demande. Les demandes de réactivation peuvent être envoyées à l'adresse suivante [distribution@solstis.ch]. Les comptes inactifs de la Boutique sont conservés temporairement. La conservation des données y relatives est effectuée conformément aux dispositions légales en vigueur.

15. Dispositions finales

En cas d'annulation ou de nullité d'une ou de plusieurs dispositions des présentes CGV, le contrat est réputé celui qui correspond à l'usage. Les autres dispositions des présentes CGV demeurent valables.

Le droit suisse s'applique aux présentes CGV, à l'exclusion de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises.

En cas de litiges découlant de la Commande et/ou des présentes CGV, les Tribunaux ordinaires sont compétents pour se saisir du litige. Le for exclusif est à Lausanne. Le droit matériel suisse est applicable.

Solstis SA

distribution@solstis.ch
+41 79 652 55 06

Canton de Vaud

Rue de Sébeillon 9b
1004 Lausanne
T +41 21 620 03 50

Votre distributeur Solaire

Spécialiste du **solaire photovoltaïque** depuis plus de 25 ans

Solstis est une des entreprises avec le plus d'expérience dans le photovoltaïque en Suisse.

Gagnez du temps en travaillant avec un partenaire fiable.